

## SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI, 10 JANVIER 2022

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome, tenue au Centre culturel Dr Marc Héту situé au 624, rue Notre-Dame, le 10 janvier 2022 à 19 h 30.

Le conseil de la municipalité de Saint-Chrysostome siège en séance régulière à huis clos, ce 10 janvier 2022, par voie de vidéoconférence, tel que requis par l'arrêté numéro 2021-090 du 20 décembre 2021.

### 1. PRÉSENCES

Sont présents à cette vidéoconférence les membres suivants :

Mario Henderson, district #1 : présent      Richard Beaudin, district #4 : présent

Marc Roy, district #2 : présent      Martin Lafond, district #5 : présent

Jean-Luc Payant, district #3 : présent      Suzan Demers, district #6 : présent

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Laberge.

Assistent également à la séance, par vidéoconférence, Manuel Bouthillette, directeur général et secrétaire-trésorier et est également présente, Claudine Beaudin, directrice générale adjointe.

Cette vidéoconférence sera disponible sur le site internet de la municipalité.

### 2022-01-001 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 10 JANVIER 2022

**ATTENDU QUE** toute la documentation utile à la prise de décisions a été remise aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Proposé par le conseiller Martin Lafond  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'OUVRIR** la séance régulière à 20 h 01 le quorum étant respecté.

**Adoptée à l'unanimité**

### 2022-01-002 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Richard Beaudin  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

##### **2022-01-003 4.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 DÉCEMBRE 2021**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 6 décembre 2021 tel que rédigé;

Proposé par le conseiller Jean-Luc payant  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**QUE** le conseil municipal accepte le procès-verbal tel que rédigé.

**Adoptée à l'unanimité**

##### **2022-01-004 4.2 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 20 DÉCEMBRE 2021 - BUDGET**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 20 décembre 2021 tel que rédigé;

Proposé par le conseiller Marc Roy  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**QUE** le conseil municipal accepte le procès-verbal tel que rédigé.

**Adoptée à l'unanimité**

##### **2022-01-005 4.3 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 20 DÉCEMBRE 2021**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 20 décembre 2021 tel que rédigé;

Proposé par le conseiller Mario Henderson  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**QUE** le conseil municipal accepte le procès-verbal en ajoutant la mention suivante à la résolution 2021-12-349 : Le conseiller Martin Lafond s'oppose à l'annulation du projet de règlement tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **5. MOT DU MAIRE**

Le maire Steve Laberge mentionne qu'il trouve spécial son rôle de maire en période de COVID, que nous sommes tous dans le même bateau. Il souligne que la patinoire fonctionne bien, que des sommes d'argent ont été investies dans le parc Cécile-Rochefort et que tous en profitent.

##### **Mario Henderson, district #1**

Le conseiller Mario Henderson soulève qu'il y a un problème d'alimentation au niveau d'Hydro-Québec dans le rang St-Jean-Baptiste qui persiste depuis des années, le voltage fluctue, causant des problèmes aux résidants du rang et qu'une pétition sera déposée éventuellement. Une rencontre a eu lieu avec les dirigeants d'Hydro-Québec et la municipalité. Le réseau actuel est désuet, il faut qu'il soit modernisé et désire avoir un suivi auprès d'Hydro-Québec.

### **Marc Roy # 2**

Le conseiller Marc Roy souligne qu'au niveau l'Office municipal d'habitation les rencontres sont plus difficiles pour l'instant, qu'une rencontre en présentiel aura lieu sous peu.

### **Jean-Luc Payant # 3**

Le conseiller Jean-Luc Payant désire féliciter tous les membres pour la séance en vidéoconférence.

### **Richard Beaudin # 4**

Le conseiller Richard Beaudin désire avoir une rencontre avec les membres du comité consultatif d'urbanisme.

Il se dit insatisfait du déneigement de la rue Notre-Dame et des trottoirs, il y a moyen de mieux nettoyer. Il demande que le message soit transmis au chef d'équipe, Stéphane Laberge.

### **Martin Lafond #5**

Le conseiller Martin Lafond désire remercier Pier-Luc Brault ainsi que son fils Félix Garand-Brault, Jacob Lefebvre et Mathew Cartier-Lefebvre pour l'arrosage de la patinoire.

## **7. DÉPÔT DES DOCUMENTS**

### **7.1 CORRESPONDANCE**

Les membres du conseil ont reçu une copie de la correspondance du mois. Cette liste est déposée aux archives municipales sous la cote 102-101.

### **7.2 DÉPÔT DU RAPPORT DES PERMIS ET CERTIFICATS PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2021**

Le directeur général et secrétaire-trésorier Manuel Bouthillette dépose la liste des permis émis par l'inspecteur municipal Bastien Moisan pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2021.

### **7.3 RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

Le directeur général et secrétaire-trésorier Manuel Bouthillette dépose le rapport de Bastien Moisan, inspecteur municipal pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2021.

### **7.4 DÉPÔT – SSI – STATISTIQUES PROVENANT DU SSI AU 31 DÉCEMBRE 2021 – INTERVENTIONS INCENDIES ET PREMIERS RÉPONDANTS POUR SAINT-CHRYSOSTOME**

Le directeur général et secrétaire-trésorier Manuel Bouthillette dépose la liste des statistiques des premiers répondants et des interventions incendie préparé par le directeur incendie Paul Dagenais pour le mois de décembre 2021.

Le maire Steve Laberge désire féliciter les premiers répondants pour leur bon travail et le délai de réponse lors des interventions.

## **8. AVIS DE MOTION**

### **8.1 AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT NO. 228-2022 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS-ES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRYSOSTOME**

**AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller Richard Beaudin, à l'effet de déposer séance tenante un projet de règlement no. 228-2022 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus-es de la Municipalité de Saint-Chrysostome.

### **8.2 AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT NO. 176-2004-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 176-2004 ÉTABLISSANT UN PLAN DE REVITALISATION**

**AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller Jean-Luc Payant, à l'effet de déposer séance tenante un projet de règlement no. 176-2004-01 modifiant le règlement no. 176-2004 établissant un plan de revitalisation.

## **9. RÈGLEMENTS**

### **2022-01-006 9.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 227-2021 FIXANT LES TAUX DE TAXATION ET DE COMPENSATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022**

**CONSIDÉRANT QU'UN** avis de motion a été donné par le conseiller Marc Roy lors de la séance spéciale du 20 décembre 2021 et qu'un projet de règlement a également été déposé;

**CONSIDÉRANT** le règlement no. 227-2021 tel que présenté;

Proposé par le conseiller Marc Roy  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'ADOPTER** le règlement no. 227-2021 fixant les taux de taxation et de compensation pour l'exercice financier 2022.

**Adoptée à l'unanimité**

### **2022-01-007 9.2 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 228-2022 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS-ES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRYSOSTOME**

**CONSIDÉRANT** le projet de règlement no. 228-2022 tel que présenté;

Proposé par le conseiller Mario Henderson  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'ACCEPTER** le dépôt du projet de règlement no. 228-2022 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus-es de la Municipalité de Saint-Chrysostome. Une copie de ce projet de règlement est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville.

**Adoptée à l'unanimité**

### **2022-01-008 9.3 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 176-2004-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 176-2004 ÉTABLISSANT UN PLAN DE REVITALISATION**

**CONSIDÉRANT** le projet de règlement no. 176-2004-01 tel que présenté;

Proposé par le conseiller Jean-Luc Payant  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'ACCEPTER** le dépôt du projet de règlement no. 176-2004-01 modifiant le règlement no. 176-2004 établissant un plan de revitalisation. Une copie de ce projet de règlement est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville.

**Adoptée à l'unanimité**

## **10. ADMINISTRATION**

### **2022-01-009 10.1 APPROBATION DES COMPTES DU MOIS**

Proposé par le conseiller Martin Lafond  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'APPROUVER** le paiement des comptes selon la liste déposée à la séance régulière du 10 janvier 2022 comme suit :

Liste des comptes à payer au 10 janvier 2022 : **24 826.37 \$**

Liste des paiements émis du 7 décembre 2021 au 9 janvier 2022 : **36 278.87 \$**

Liste des salaires payés pendant cette période : **58 813.74 \$**

Les présentes listes sont déposées aux archives sous la cote 207-120.

Je soussigné Manuel Bouthillette, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office, qu'il y a les fonds nécessaires à l'ensemble du budget pour effectuer le paiement des comptes du mois.

**Adoptée à l'unanimité**

### **2022-01-010 10.2 APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 POUR LE SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES**

**CONSIDÉRANT** que le ministère des Transports du Québec oblige toutes les municipalités du Québec à offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées résidant sur leur territoire;

**CONSIDÉRANT** les prévisions budgétaires 2022 soumises par l'organisme mandataire, soit la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, à l'égard du service de transport adapté aux personnes handicapées;

**CONSIDÉRANT** que ces prévisions fixent à 15 260 \$ la contribution à être versée par la Municipalité de Saint-Chrysostome pour le transport adapté aux personnes handicapées;

Proposé par le conseiller Mario Henderson  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**QUE** la Municipalité de Saint-Chrysostome nomme la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en tant qu'organisme mandataire pour l'année 2022;

**QUE** soient approuvées, telles que soumise, la grille tarifaire et les prévisions budgétaires du service de transport adapté aux personnes handicapées du Haut-Richelieu, lesquelles fixent à 15 260 \$ la contribution financière à être versée par la Municipalité de Saint-Chrysostome, et d'en autoriser le paiement.

**Adoptée à l'unanimité**

**2022-01-011 10.3 AVIS D'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS 2022**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité est membre de la Fédération québécoise des municipalités;

**CONSIDÉRANT** la cotisation annuelle de 3 561.71 \$;

Proposé par le conseiller Mario Henderson  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'AUTORISER** le paiement de 3 561.71 \$, taxes incluses, pour l'adhésion de la municipalité à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) pour l'année 2022.

**Adoptée à l'unanimité**

**2022-01-012 10.4 DEMANDE MARIO HENDERSON, CONSEILLER / DON**

**Le conseiller Mario Henderson se retire de la discussion.**

**CONSIDÉRANT** que le conseiller Mario Henderson désire verser en don son salaire du mois de janvier 2022 de la façon suivante;

<b>MOIS</b>	<b>ORGANISMES</b>
Janvier 2022	Fabrique Padre Pio

Proposé par le conseiller Jean-Luc Payant  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'AUTORISER** la Municipalité de Saint-Chrysostome à verser au nom de Monsieur le conseiller Mario Henderson, son salaire du mois de janvier 2022 à l'organisme mentionné plus haut.

**Adoptée à l'unanimité**

**2022-01-013 10.5 AMENDEMENT RÉOLUTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2022**

**CONSIDÉRANT** que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année, fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**CONSIDÉRANT** le décret ministériel pour la tenue des séances du conseil à huis clos;

**CONSIDÉRANT** que la résolution 2021-11-298 a été adoptée en novembre 2021 par le conseil municipal;

Proposé par le conseiller Marc Roy  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**QUE** soit ajoutée la phrase suivante :

**QUE** l'heure prévue soit modifiée pour 19 h 00 pour toutes les séances tenues à huis clos afin de respecter les mesures sanitaires selon le décret ministériel. Que l'heure revienne à 19 h 30 à la fin des mesures sanitaires.

**Adoptée à l'unanimité**

## 11. RESSOURCES HUMAINES

### 2022-01-014 11.1 ENGAGEMENT JACOB LEFEBVRE – SURVEILLANT INSTALLATIONS MUNICIPALES

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a affiché un poste de surveillant des installations municipales pour la saison hivernale 2021-2022;

**CONSIDÉRANT** le besoin d’engager du personnel pour procéder à l’entretien et l’arrosage des surfaces de patinage au Parc Cécile-Rochefort lorsque la température le permet;

Proposé par le conseiller Martin Lafond  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D’ENGAGER** Jacob Lefebvre pour l’entretien et l’arrosage des surfaces de patinage et surveillant des installations municipales aux taux horaires de 15.45 \$. Que les heures de travail seront partagées. M. Stéphane Laberge, chef d’équipe sera responsable de superviser l’employé et les heures.

**Adoptée à l’unanimité**

### 2022-01-015 11.2 ENGAGEMENT MATHEW CARTIER-LEFEBVRE – SURVEILLANT INSTALLATIONS MUNICIPALES

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a affiché un poste de surveillant des installations municipales pour la saison hivernale 2021-2022;

**CONSIDÉRANT** le besoin d’engager du personnel pour procéder à l’entretien et l’arrosage des surfaces de patinage au Parc Cécile-Rochefort lorsque la température le permet;

Proposé par le conseiller Martin Lafond  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D’ENGAGER** Mathew Cartier-Lefebvre pour l’entretien et l’arrosage des surfaces de patinage et surveillant des installations municipales aux taux horaires de 15.45 \$. Que les heures de travail seront partagées. M. Stéphane Laberge, chef d’équipe sera responsable de superviser l’employé et les heures.

**Adoptée à l’unanimité**

### 2022-01-016 11.3 ENGAGEMENT FÉLIX GARAND-BRAULT – SURVEILLANT INSTALLATIONS MUNICIPALES

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a affiché un poste de surveillant des installations municipales pour la saison hivernale 2021-2022;

**CONSIDÉRANT** le besoin d’engager du personnel pour procéder à l’entretien et l’arrosage des surfaces de patinage au Parc Cécile-Rochefort lorsque la température le permet;

Proposé par le conseiller Martin Lafond  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D’ENGAGER** Félix Garand-Brault pour l’entretien et l’arrosage des surfaces de patinage et surveillant des installations municipales aux taux horaires de 15.45 \$.

Que les heures de travail seront partagées. M. Stéphane Laberge, chef d'équipe sera responsable de superviser l'employé et les heures.

**Adoptée à l'unanimité**

**12. HYGIÈNE DU MILIEU**

**13. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**2022-01-017 13.1 ACQUISITION HABITS DE COMBAT**

**CONSIDÉRANT** l'engagement de nouveaux pompiers;

**CONSIDÉRANT** que le service incendie désire acquérir sept habits de combat;

**CONSIDÉRANT** l'achat regroupé avec l'UMQ pour l'achat d'habit de combat ;

**CONSIDÉRANT** la soumission SOUM059392 déposé par l'**Arsenal**;

Proposé par le conseiller Richard Beaudin  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**DE** faire l'achat de sept habits de combat pour une somme de 14 280.00 \$, avant taxes chez le fournisseur **l'Arsenal**. Que cette dépense sera financée à même le budget.

**Adoptée à l'unanimité**

**2022-01-018 13.2 ACQUISITION « LANCE »**

**CONSIDÉRANT** que le service incendie désire acquérir des lances;

**CONSIDÉRANT** la soumission S-00327266 déposé par **Aréo-Feu**;

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Description</b>	<b>Prix (avant taxes)</b>
Aréo-Feu	O20-z-Lance « spécial » Lance Elkhart débit var. 2.5" QST <b>2 x 1 775.00 \$</b>	3 550.00 \$
	O20-z-Lance « spécial » Playpipe Elkhart 2.5QST, sortie 1.5 npsH <b>1 x 1 395.00 \$</b>	1 395.00 \$
	O20z-Lance « spécial » Jet droit 1.5 NPSH, embout 1-1/8 <b>1 X 240</b>	240.00 \$

Proposé par le conseiller Richard Beaudin  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'AUTORISER** l'achat au montant de 5 185.00 \$, avant taxes chez **Aréo-Feu**. Que cette dépense sera financée à même le budget.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 14. URBANISME ET INSPECTION

##### 2022-01-019 14.1 MANDAT REFONTE RÉGLEMENTAIRE EN URBANISME

**CONSIDÉRANT** que la municipalité désire effectuer une refonte réglementaire en urbanisme;

**CONSIDÉRANT** l'offre reçue de services professionnels de **Philippe Meunier et Associée** au coût de 22 500 \$, avant taxes;

Proposé par le conseiller Jean-Luc Payant  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'ACCEPTER** l'offre de services professionnelle au coût de 22 500 \$, avant taxes. Que cette dépense sera financée à même le budget.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 15. TRAVAUX PUBLICS

##### 2022-01-020 15.1 SOUMISSIONS LAVEUSE À PRESSION – GARAGE MUNICIPAL

**CONSIDÉRANT** le besoin d'acquérir une laveuse à pression pour le garage municipal;

**CONSIDÉRANT** les soumissions suivantes :

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Agritex St-Jacques	Laveuse à pression eau chaude AC-2000EH 4 729.99 \$
	Laveuse à pression eau chaude AC-3000EH 7 799.99 \$
Agro Équipements inc.	Laveuse à pression Geyser eau chaude G2030EA 6 106.40 \$
	Laveuse à pression Geyser eau chaude G3040EA 7 983.74 \$
	Laveuse à pression Geyser eau chaude TH3040 7 490.20 \$

**CONSIDÉRANT** les besoins des travaux publics;

Après délibération  
Proposé par le conseiller le conseiller Suzan Demers  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**DE** retenir la soumission #19253 **d'Agro Équipements inc.** au coût de 6 106.40 \$, avant taxes. Que cette dépense sera financée à même le budget.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 16. LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

##### 2022-01-021 16.1 DEMANDE « EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2022 » / CAMP DE JOUR

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire présenter une demande d'aide financière à *Emploi-Été Canada* au nom du Comité des Loisirs de Saint-Chrysostome;

**CONSIDÉRANT QUE** la date limite pour présenter une demande est le 25 janvier 2022;

Proposé par le conseiller Jean-Luc Payant  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**DE** présenter une demande au nom du Comité des loisirs de Saint-Chrysostome pour un total de 8 postes, soit;

- (4) pour les postes de moniteur pour le camp de jour;
- (2) pour les postes de moniteur pour enfant ayant des besoins particuliers ;
- (2) postes d'étudiant affectés à l'embellissement.

**Adoptée à l'unanimité**

## **17. DIVERS**

Le maire Steve Laberge désire remercier le comité de la guignolée 2021 et tous ceux qui ont contribué.

## **18. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**CONSIDÉRANT** l'arrêté ministériel, la séance se déroule à huis clos.

**CONSIDÉRANT** que les citoyens pouvaient transmettre leurs questions par courriel au directeur général et secrétaire-trésorier, aucune question n'a été transmise.

## **2022-01-022 19. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**CONSIDÉRANT QUE** les sujets à l'ordre du jour ainsi que la période de questions sont épuisés;

Proposé par le conseiller Marc Roy  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**DE** lever la séance régulière du Conseil municipal du 10 janvier 2022 à 21 h 22.

**Adoptée à l'unanimité**

---

Steve Laberge  
Maire

---

Manuel Bouthillette  
Directeur général et greffier-trésorier